

**EolJorat Sud****de nouvelles mesures de vent affinent les prévisions de production**

**Les paramètres du futur parc éolien EolJorat Sud se précisent. De nouvelles mesures de vent, la jurisprudence rendue pour le projet de Sainte-Croix ainsi que la productivité des nouveaux modèles d'éoliennes permettent d'affiner sa future production. Celle-ci devrait se situer entre 55 et 70 GWh/an, ce qui place le projet parmi les plus intéressants et efficaces (équivalent pleine charge d'env. 2'000 h/an). Un niveau certes légèrement en deçà des prévisions initiales de 80 GWh mais dont l'impact sonore sera réduit.**

Depuis le début du projet en 2007, plusieurs mesures de vent ont été effectuées pour calculer le potentiel énergétique du futur parc éolien EolJorat Sud, conformément aux directives cantonales vaudoises. La topographie accidentée du Jorat, alternant collines, forêts et espaces agricoles, a nécessité des mesures en de nombreux points, sur plusieurs durées et avec des techniques différentes (anémométriques, LIDAR et SODAR).

D'août 2015 à avril 2017, la société SI-REN SA, qui conduit le projet, a installé un mât de 135 mètres sur la plaine de Mauvernay. Les calculs effectués par le mandataire, choisi conjointement avec les opposants au parc éolien, ont permis d'affiner la connaissance des vents dans les bois du Jorat. Un gisement de vent important a été confirmé. En fonction du modèle (puissances de l'ordre de 3 à 4 MW), les prévisions pour l'éolienne prévue à cet emplacement se situent entre 6,6 et 7,8 GWh/an. Pour comparaison, l'éolienne de 3 MW la plus productive de Suisse, à Charrat dans la vallée du Rhône, produit en moyenne 6,8 GWh/an .

Parallèlement, suite à un arrêt de la Cour de droit administratif et public sur le parc éolien de Sainte-Croix, la jurisprudence a modifié la manière d'appliquer l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) dans le Canton de Vaud en matière de projets éoliens. En conséquence, le modèle d'éolienne de 7,5 MW – particulièrement puissant et productif – utilisé comme référence au début du projet, a été écarté.

Le parc EolJorat Sud, qui comptera huit éoliennes, devrait produire de 55 à 70 GWh/an, selon les modèles choisis, soit la consommation de 15 à 20'000 ménages (à 3500 kWh/an). Cette production se place en deçà des 80 GWh initialement prévus. Cette révision à la baisse et la prise en compte de modèles d'éoliennes plus performants, permettent de réduire l'impact sonore (puissance sonore diminuée d'au moins 3 dB(A)), qui est un des griefs relevés par les opposants à cette technologie. Avec un fonctionnement en équivalent pleine charge de l'ordre 2'000 h/an, EolJorat Sud se maintient parmi les projets de parc éoliens les plus efficaces: env. 1950 heures au Mont-Crosin, 1'900 heures au Peuchapatte, 2'250 heures à Charrat, 2'350 heures à Collonges et 2'500 heures à Martigny, en moyenne. Il contribuera de manière significative à l'objectif cantonal de production éolienne et participera à la transition énergétique votée par le peuple le 21 mai 2017.



Les modèles définitifs d'éoliennes seront choisis lorsque la procédure de recours auprès de la Cour de droit administratif et public portant sur l'adoption du Plan partiel d'affectation sera terminée – et pour autant bien sûr que la Cour valide la décision du Conseil communal de Lausanne. SI-REN SA évaluera alors les nouveaux modèles, probablement encore plus performants, disponibles sur le marché, et fera les choix nécessaires pour la mise à l'enquête et l'obtention du permis de construire.

Les Services industriels de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Nicolas Waelti, secrétaire général des SiL, 021 315 82 03**
- **Richard Mesple, directeur, SI-REN SA, 021 315 83 12**

Sur internet à l'adresse : [www.eoljoratsud.ch](http://www.eoljoratsud.ch), [www.lausanne.ch/eoljorat](http://www.lausanne.ch/eoljorat) et [www.si-ren.ch](http://www.si-ren.ch)

Lausanne, le 15 décembre 2017

#### **SI-REN SA**

SI-REN SA est détenue à 100% par la Ville de Lausanne. La société est active dans les domaines du solaire photovoltaïque, de l'éolien, de la biomasse et de la géothermie. L'objectif de SI-REN SA est de produire au moins 100 GWh/an d'origine renouvelable.

#### **EolJorat Sud**

Commencé fin 2007 par une première campagne de mesures anémométriques, le projet EolJorat Sud a été inclus dans la planification éolienne cantonale en juin 2011. Il prévoit la réalisation de huit éoliennes sur territoire communal lausannois et sur des terrains appartenant tous à la Commune, sous réserve d'un seul emplacement.

Le plan partiel d'affectation (PPA) lausannois a été mis à l'enquête fin 2013 et a fait l'objet de 81 oppositions et 3 interventions, qui ont été traitées début 2014. Le rapport-préavis N° 2015/06 proposant au Conseil communal de légaliser ce PPA a été adopté le 22 septembre 2015 à une confortable majorité. Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) l'a approuvé préalablement le 8 juin 2016, après avoir pris connaissance d'une étude complémentaire en matière de protection contre le bruit montrant la conformité du projet à la nouvelle jurisprudence définie par l'arrêt de la Cour de droit administratif et public (CDAP) sur le projet éolien de Sainte-Croix.

Le projet EolJorat Sud est actuellement en procédure auprès de cette instance, trois recours ayant été déposés contre les décisions d'affectation du sol de la Commune de Lausanne et du DTE.